

## **Souvenir.**

Une antique maison va bientôt disparaître de la paroisse du Brassus et pendant qu'il en reste quelques vestiges, accordons lui quelques lignes de regret et de souvenir.

Cette maison et son domaine sont ceux ayant appartenu en dernier ressort à Jérémie Reymond, cordonnier et qui vers le milieu du 18<sup>me</sup> siècle étaient la propriété de Pierre Meylan, artiste serrurier. Après le décès du dernier propriétaire de ces immeubles, les champs ont été acquis par les frères Ochsner et la maison bien usée, se trouve déjà partiellement démolie, ensuite de rectification d'alignement.

Avant 1750, cet immeuble était donc habité par Pierre Meylan, son fils Philippe-Samuel et ses deux filles, Lizette et Marianne. Il fut un serrurier de grand talent ayant appris son métier presque seul et arrivant à travailler d'une manière tout à fait remarquable et artistique.

Philippe-Samuel Meylan, à qui ces lignes sont plus spécialement consacrées naquit dans cette maison en 1770 et y habita jusqu'en 1811, année où il alla se fixer à Genève avec sa famille. Il fut l'horloger le plus marquant de son temps et, avec son beau-frère Ls Audemars, ils tiennent la première place dans l'histoire de l'horlogerie locale au début du 19<sup>me</sup> siècle. Son influence s'est faite sentir dans toutes branches de l'industrie horlogère, aussi bien à La Vallée qu'à Genève.

Les apprentis qu'il a formés sont tous devenus de brillants horlogers. On pourrait énumérer ici toutes ses inventions qui firent passer son nom à la postérité. Il fut le premier à construire et à enseigner le mécanisme des sonneries à minutes, qui furent beaucoup demandées pendant un grand nombre d'années. De toutes les inventions et modifications qu'il fit dans la construction des montres, Philippe Meylan constitua une véritable collection, qui, après avoir été admirée dans plusieurs grandes villes, fut achetée par un riche collectionneur.

admiree dans plusieurs collections de Sydney. Malheureusement, le vaisseau qui transportait tant de merveilleux travaux fit naufrage dans l'Océan Indien, où toutes ces intéressantes combinaisons furent ensevelies.

Outre toutes ces merveilleuses inventions, Philippe Meylan fit un grand nombre de montres squelettes, soit à deux platines superposées, qui étaient découpées en formes de plantes et fleurs entrelacées. Ces montres très goûtées à cette époque, faisaient l'admiration des connaisseurs. Il fit aussi beaucoup de montres extra plates, dont plusieurs dans des écus de fr. 5.—. Son tour de force fût de loger un mouvement dans une pièce de fr. 20.—, dont l'un des côtés formait le fond de la montre.

Après le départ de leurs parents pour Genève, les deux sœurs Lizette et Marianne continuèrent quelques années à exploiter le domaine familial. Leurs deux vaches faisaient en quelque sorte partie de la famille et on raconte qu'à l'occasion des grandes fêtes, elles recevaient quelques friandises culinaires. Lizette s'occupait en outre de coutellerie, c'est-à-dire réparait au besoin les couteaux de poche, dont il nous reste un échantillon; mais elle fabriquait surtout les petits couteaux breloques, à mettre à la chaîne de montre et qui ont eu un moment quelque vogue.

Après le décès de ces deux vieilles demoiselles, le foin se vendit pendant quelques années, puis cette ancienne propriété de famille fut acquise par Auguste Antoine Reymond, maître cordonnier, qui y apporta quelques modifications, pour aboutir enfin au complet démembrement.

Contigüe à celle de Pierre Meylan était la maison appartenant à Louis-Abram Meylan, président du Tribunal, syndic et député avant le temps des incompatibilités. Il était en outre agriculteur et voiturier. Il fut le père de Marcelin Meylan, secrétaire en chef du Département de l'Intérieur, émigré à Lausanne et grand-père de Paul Meylan, ancien président du Tribunal de Lausanne.

Quand on voit ces antiques maison bien vêtues aujourd'hui et qu'on a quelques don-

nées sur leur aménagement intérieur d'autre-  
fois, on a peine à concevoir comment des  
artistes, grands fabricants d'horlogerie des  
veilleuse, qui voyant d'autres milieux mer-  
les voyages qu'ils faisaient, aient pu se con-  
tenter pendant de nombreuses années, d'un  
aussi médiocre confort, comparativement à  
ce que l'on trouve aujourd'hui dans les ap-  
partements les plus modestes.

Octobre 1929.

L. A.

Article de la FAVJ du 17 octobre 1929. L.A. pour Louis Audemars-Valette.